

POLITIQUE D'ENTREPRISE (QUALITÉ ENVIRONNEMENT ET SÛRETÉ SUR LE TRAVAIL)

La sté. Tacchi Giacomo e Figli S.p.A. de Castano Primo (MI), travaille il y a plus de cinquante ans dans le secteur mécanique et elle est spécialisée dans la production de tours demi-lourds et perceuses pour trous profonds. La Direction a déterminé, dans la pleine satisfaction des Clients, des Employés et dans l'amélioration de ses performances d'entreprise, les objectifs prioritaires de sa Politique pour la Qualité, l'Environnement et la Sûreté dans les lieux de travail selon les standards: **ISO 9001:2015 (Qualité), ISO 14001:2015 (Environnement) et ISO 45001:2018 (Sûreté)**.

La sté. Tacchi Giacomo e Figli S.p.A., en considération de son activité, s'engage à respecter les lois environnementales et de sûreté et à rechercher l'amélioration continue de ses performances d'entreprise en fonction de son contexte d'entreprise et en considération des instances et des interactions avec les principaux porteurs d'intérêt.

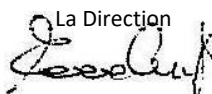
La Direction croit que la Qualité des produits fournis et de son service d'assistance, obtenus à travers un engagement constant en chaque phase du procès d'entreprise soit la clé pour atteindre positions de primauté sur le marché.

Pour atteindre ces objectifs, elle a développé un Système de gestion intégrée Qualité, Sûreté et Environnement qui se base sur les principes suivants:

- maintenir le respect des Lois et des réglementations applicables en vigueur;
- s'engager directement dans le développement du Système Qualité Environnement et Sûreté, en particulier à travers objectifs annuels d'amélioration mesurables;
- évaluer et surveiller les risques d'entreprise en fonction de son contexte et des activités;
- garantir et surveiller la satisfaction des clients;
- fournir aux clients des produits conformes aux conditions demandées en adoptant les meilleures technologies qui sont économiquement disponibles;
- impliquer totalement tous les gens qui travaillent dans l'intérêt de la sté. Tacchi Giacomo e Figli S.p.A. et fournir connaissance sur l'influence que le travail a sur la qualité des produits fournis, sur les aspects environnementaux significatifs et sur les risques liés à l'activité de travail;
- baser le rapport avec les Clients sur la meilleure collaboration possible;
- informer clients, fournisseurs, collectivité et les autorités concernant son cadre environnemental;
- s'engager dans la poursuite d'une durabilité économique et environnementale de ses activités;
- surveiller constamment ses fournisseurs, et notamment les contractants, afin d'une amélioration collective et continue des performances demandées en les sensibilisant sur les sujets de l'environnement et de la sûreté sur le travail;
- contenir et améliorer la consommation des ressources énergétiques et naturelles par une surveillance constante;
- réduire et contenir le bruit intérieur et extérieur;
- évaluer en avance les impacts environnementaux et les risques pour la sûreté de toutes les nouvelles activités et de tous les nouveaux procès et produits en gérant le changement résultant de facteurs internes ou externes du contexte;
- implémenter, où possible, les technologies appliquées qui offrent une réduction du risque dans les lieux de travail et de l'impact environnemental par une analyse du cycle de vie environnementale du produit;
- identifier, évaluer et surveiller les dangers et les risques dans les lieux de travail, en définissant les mesures de prévention ou réduction du risque pour la sûreté dans les lieux de travail;
- analyser systématiquement les accidents et bien que possible les presque accidents par la programmation et la réalisation d'actions correctives/préventives qui agissent sur les causes et en partageant avec les collaborateurs intérieurs l'expérience acquise;
- vérifier périodiquement le Système de Gestion avec l'analyse des non conformités relevées;
- surveiller et réduire, où possible, les effets de ses activités sur l'environnement, y compris celles d'assistance et entretien;
- prévenir et gérer rapidement tous types d'accident environnemental à travers l'application de procédures de prévention et intervention;
- garantir les communications intérieures et extérieures pour instaurer rapports directs avec les employés, les clients et en général avec le public;
- maintenir les procédures et pratiques de contrôle et d'atténuation des risques liés à la sécurité informatique;
- assurer la coopération avec les autorités publiques et les organismes de contrôle.

La diffusion et l'application de ces principes en toute l'entreprise sont assurées par l'engagement constant de la direction.

Castano Primo (MI), 20 janvier 2025

La Direction


Cette politique est distribuée à tous les porteurs d'intérêt qui travaillent dans l'intérêt de l'entreprise (collaborateurs intérieurs et extérieurs, à clients, fournisseurs et adjudicataires et personnel provisoire) et elle est à disposition de tous ceux qui la demande.